

LE LAPIN DE GARENNE ET LES DEGÂTS EN 2020 DANS LE DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Les dégâts du lapin de garenne en Gironde ne sont pas évalués précisément.

Les dégâts n'étant pas indemnisés, il n'existe pas d'expertises encadrées comme c'est le cas pour le sanglier. Les dégâts de lapins sont de plusieurs ordres :

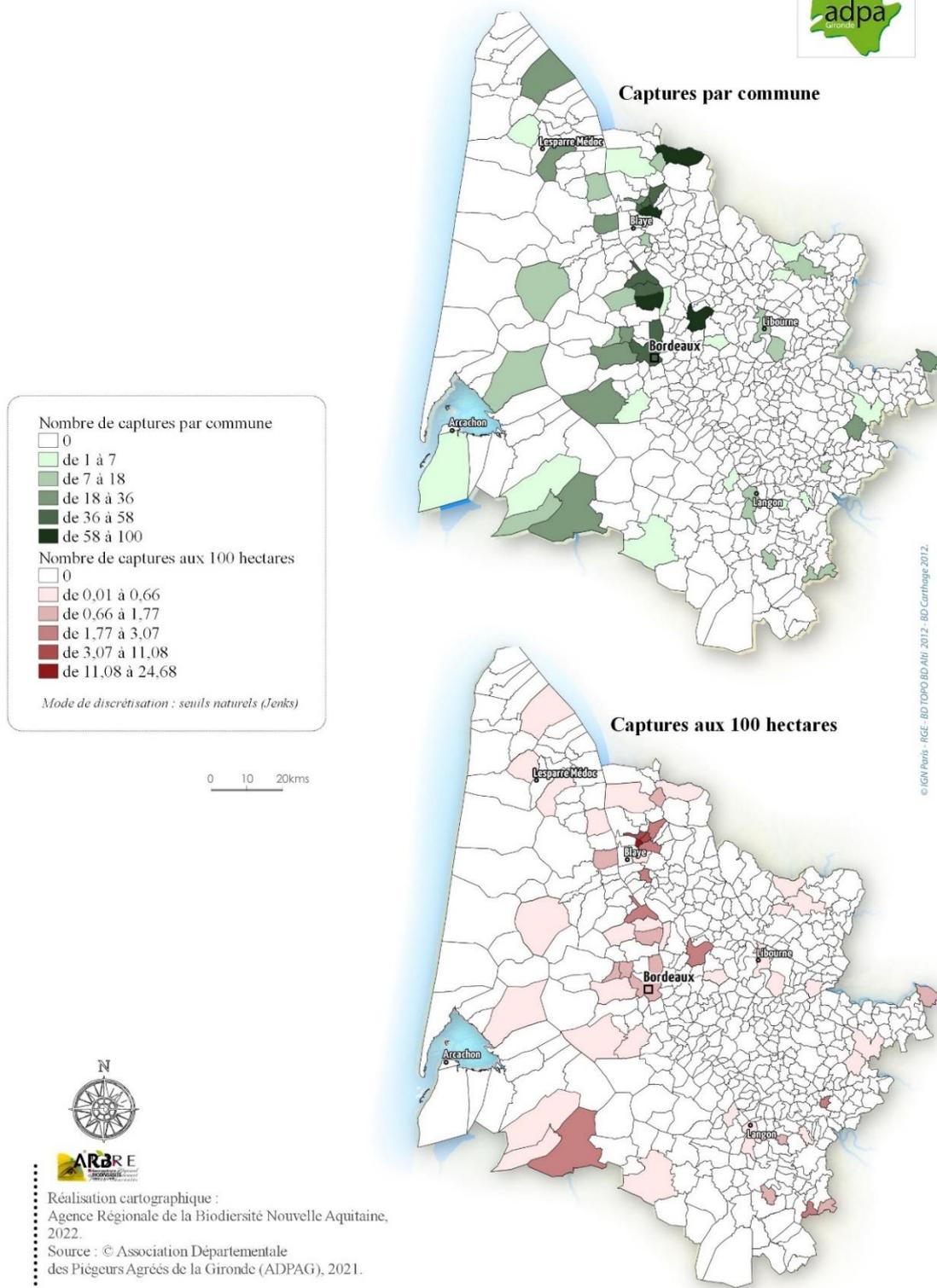
- Agricoles : Vignes, Céréales, notamment
- Infrastructures : Bâtiments publics (Gymnase sur Bordeaux, Entreprises,)

Le statut actuel du lapin de garenne, permet cependant de répondre aux attentes des personnes subissant des dégâts souvent très importants, notamment par le piégeage.

En dernier recours des opérations de destruction administratives peuvent être diligentées par la DDTM, avec le concours des lieutenants de l'ouvèterie.

L'Atlas réactualisé des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts en Gironde montre une population en diminution, mais l'animal reste omniprésent dans le département.

La carte ci-dessous, présente toutes les communes où un acte de piégeage a été réalisé lors de la saison 2020-2021 pour répondre aux plaintes de dégâts. Il a été convenu entre la FDC 33 et l'ADPAG que seule cette dernière gèrait ces dossiers afin de simplifier et clarifier la récolte des données sur le département. On constate que le risque de dommages est possible à n'importe quel endroit de la Gironde.



Carte : Répartition géographique des communes où le lapin a été piégé (source ADPAG)..

Le statut actuel permet de répondre efficacement aux problèmes locaux imprévisibles géographiquement, en raison de la dynamique des populations de lapins de garenne.